

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du 19 OCTOBRE 2022 à 19 H

Présidente : D. Reterre.

Administrateurs : D. Van Bever, D. Vanleeuw, A.M. Habets , E. Davaux,
P. Schmets, B. Dewilde.

Responsables cellules : M. Loppe, J. Meessen, B. Valentin.

Invités permanents : P.Achten, P. Carlier, R. Gruselin, T. Lycops.

Excusé : C. Didembourg.

Absent : M. Hourlet.

Cellule Compétitions.

- M. Loppe fait part des problèmes rencontrés jusqu'à présent (absence d'encodage du libéro ,aucun commentaire de l'arbitre, non- utilisation de la tablette) , infractions pour lesquelles notre ROI ne prévoit pas d'amendes. Proposition sera faite pour le prochain CA au niveau des amendes à prévoir.
- Après avoir sondé les autres entités suite à la demande de Liège pour intégrer une 2^{ème} équipe lors des prochains interprovinces , il s'avère que la réponse est négative à ce sujet.
- Retour suite au mail envoyé aux clubs pour l'organisation de la Ligue des Champions pour jeunes. Bien qu'il faille attendre la date de clôture des inscriptions et que la publicité a été lancée tardivement, le constat est que peu d'équipes ont répondu favorablement à cette initiative. Affaire à suivre pour les prochaines échéances.
- **Finales francophones des jeunes des 21 et 22 mai.**

Approbation du cahier des charges présenté. Le règlement des finales francophones doit être revu en ce qui concerne la catégorie U11. A adapter pour uniformiser avec VV.

Possibilité d'étendre le programme e-score pour toutes les rencontres de notre fédération.

Cela pourrait être envisagé mais il faut tenir compte de différents aspects comme la nécessité d'avoir une couverture permanente pour internet dans toutes les salles ainsi que le coût financier. Un devis est demandé avant de poursuivre la réflexion.

Cellule arbitrage.

- Campagne d'information sur les réseaux sociaux pour promouvoir l'arbitrage.
En cas de demande d'informations, rediriger vers les responsables des entités .
- Défraiement des visionneurs : accord pour fixer le montant à 30 € par visionnement.

Cellule Technique.

- Plusieurs points mis à l'O.J par le D.T sont reportés vu que le responsable de la cellule, J. Meessen, n'a pu avoir tous les renseignements nécessaires par manque de communication au sein de la cellule.
- Pour les Pôles d'excellence, évaluation très positive dans l'ensemble avec les entraînements ouverts qui sont un plus pour la formation des coachs.
- Pour la « formation continue », il est bien rappelé que chaque entité peut prévoir une organisation pour faciliter la mise en ordre de ses coachs sans devoir faire de longs déplacements. Cela doit se faire en collaboration et avec l'accord de la cellule formation.
- Concernant la formation, il est très important de clarifier le rôle de chacun. Point à mettre à l'O.J de la prochaine réunion technique.
- P. Carlier fait lecture d'un mail adressé par A. Vanmoortel (responsable technique du Hainaut) au directeur technique de la FVWB. Il se plaint du manque de réponse à ses questions et du manque de respect qu'il ressent de la part du D.T. Entretemps, une réunion a été programmée pour clarifier la situation.

La Présidente donne des informations sur la rencontre du 7 octobre avec le Directeur Technique, en présence du Vice-Président.

A noter l'accord de toutes les parties sur la fin du contrat du D.T effective au 31 décembre 2023

Dérogation carte de coach.

Après discussion et analyse des éléments du dossier de Mr KAMDEN, il apparaît que la proposition faite par la cellule coach pour attribuer une carte C provisoire à l'intéressé ne correspond pas au niveau auquel il peut prétendre.

Le CA décide d'octroyer une carte C à l'intéressé.

Trésorerie

Appel à projet pour la promotion des jeunes.

P. Schmets propose qu'une campagne d'information pour les entités et les clubs afin d'augmenter le nombre d'affiliés soit mise en place vu qu'une somme a été provisionnée pour ce projet. Le CA avalise cette demande et fixe l'échéance pour la rentrée des projets au 28 février 2023.

A noter l'augmentation de +/- 20 % de nos affiliés (14.531 affiliés à ce jour).

Divers.

Appel à candidature pour le Procureur Fédéral.

Aucune candidature reçue.

Cette situation pose problème surtout que 2 dossiers à soumettre au parquet viennent de rentrer récemment.

Après avoir pris des renseignements et en accord avec le parquet fédéral de Volley Belgium, le CA se prononce sur le texte suivant présenté comme mesure transitoire et à avaliser par l'A.G. :

« Le CA décide que l'article 7 du règlement juridique de la FVWB est complété par le texte suivant « : « Si le parquet fédéral de la FVWB, pour quelque raison que ce soit, est inactif, ses fonctions seront assumées par le parquet fédéral de Volley Belgium pendant l'inactivité du parquet fédéral de la FVWB et jusqu'à ce que le parquet fédéral de Volley Belgium reprenne l'affaire, tous les délais sont suspendus. »

Résultat du vote : 7 OUI

Communication sera faite sur le site de la fédération et l'intégration de cet article sera proposée à la prochaine A.G.

Information sur le lancement d'une campagne « No racism in Sport »

Via le Panathlon, notre fédération va recevoir 12 banderoles qui seront déployées autour des terrains lors des activités de notre fédération et dans nos pôles d'excellence.

Suite à un contact avec le responsable de la firme qui distribue le programme « CluBee », la présidente informe les responsables des entités que les clubs seront peut-être contactés personnellement par cette firme.

Toutefois, elle signale que ce programme comporte beaucoup de fonctions que l'on a dans notre programme Fesinside.

Demande de désaffiliation tardive : HERMAN Nathan.

E. Davaux quitte la séance.

En plus de la demande officielle de désaffiliation tardive transmise par le club de Namur, la présidente a reçu une lettre explicative émanant de la maman de l'intéressé pour demander une dérogation.

L'art. 311 du ROI prévoit :

« Avant le 15 novembre, tout club peut désaffilier un affilié n'ayant participé à aucune rencontre officielle de la saison sportive en cours en envoyant au secrétariat de l'association un courrier électronique mentionnant son nom et son n° d'affiliation »

Le C.A refuse donc la demande de désaffiliation.

Motivation : non- respect des conditions vu que l'intéressé a participé à une rencontre officielle de la saison sportive en cours.

Résultat du vote : 5 NON 1 Abstention.
--

Demande de collaboration entre la FVWB/Volley assis et la Défense Nationale.

Suite à un entretien entre notre D.T et Mr Bolly responsable Sport Haut Niveau à la Défense, ce dernier sollicite la mise à disposition de Md Vitana Milichkevitch en tant que coach de leur équipe de Volley assis en vu de la participation aux Invictus Games 2023 qui se tiendront en septembre à Dusseldorf.

Cela concerne la mise à disposition (2 jours par mois) et la participation aux 4 stages prévus avant les Invictus Games qui auront lieu du 7 au 17 septembre 2023. La défense prenant en charge le transport, le logement et les repas de l'intéressée lors des stages et lors de la compétition.

Le CA donne son accord pour la mise à disposition de notre entraîneur responsable du Volley assis tant que cette dernière est sous contrat avec la fédération.

Un courrier informant de cette clause sera transmis à Mr Bolly.

Approbation des P.V

P.V du 14 septembre 2022 approuvé sans aucune remarque.

Pour le P.V du 17 Août 2022 (reporté lors de la dernière séance), le CA avalise les modifications transmises par E .Davaux afin d'établir un rapport objectif.

Approbation du P.V après intégration des remarques.

- La Présidente informe qu'elle va prendre les contacts avec d'autres fédérations afin d'en savoir un peu plus sur leur organigramme et mode de fonctionnement. Un groupe de travail (Reterre D, Schmets P, Habets AM) est constitué à cet effet.
- Rappel des différentes dates importantes et publication de l'échéancier pour la prochaine AG.

Un CA en vidéo conférence est prévu le 9 novembre pour fixer l'ordre du jour et analyser les propositions à rentrer pour de la prochaine A.G.

Prochains CA : Mercredi 16 novembre

Mercredi 14 décembre

Assemblée Générale : samedi 17 décembre 2022.

Fin de réunion à 22H30.

La Secrétaire FVWB

HABETS AM